

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09957
Numéro SIREN : 819 928 896
Nom ou dénomination : 6&7

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2021 sous le numéro de dépôt 39583

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

6&7

31/12/2020

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

6&7

SAS au capital de 80 610 €

Siège social : 19 rue de milan

75009 PARIS

R.C.S. PARIS 819 928 896

SIRET 819 928 896

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos au 31/12/2020**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 6&7 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 6&7 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

9

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur les capitaux propres négatifs de la société au 31 décembre 2020 ;
- sur la note de l'annexe relative aux « Faits caractéristiques de l'exercice » qui précise notamment la décision de non-dissolution de la société et la signature d'une convention d'avance en compte courant avec un actionnaire au profit de la société 6&7 ;
- sur le point suivant exposé dans le paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui précise qu'en dépit des capitaux propres négatifs, le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'arrêté des comptes 31/12/2020, cela étant justifié par les prévisions d'exploitation de la société ainsi que par l'avance de trésorerie consentie par le distributeur et actionnaire. Cette avance est comptabilisée en « avances et acomptes reçus » au passif du bilan pour un montant de 1 139 K€ au 31 décembre 2020 ;
- sur le point suivant exposé dans le paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui précise que les frais d'enregistrement phonographiques et la réalisation de vidéogrammes sont amortis linéairement à hauteur de 75 % la première année et de 25 % la deuxième année. Une provision de 25 % a cependant été comptabilisée la première année pour suivre l'exploitation économique du produit.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus,



ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment en ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des actifs.

La note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables précise le maintien du principe de continuité d'exploitation des comptes clos le 31 décembre 2020. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard et notamment le prévisionnel d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLÉANS, le 17 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

ORCOM AUDIT



Valentin DOLIGÉ

Associé

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 095 033,77	1 094 572,51	461,26	461,27
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	12 751,17	3 343,14	9 408,03	5 234,42
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	153,00	-	153,00	153,00
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisées	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	1 107 937,94	1 097 915,65	10 022,29	5 848,69
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	669 909,03	-	669 909,03	96 500,00
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 269 886,07	7 465,13	1 262 420,94	701 485,80
Autres créances	368 613,53	-	368 613,53	255 847,80
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	762 439,65	-	762 439,65	1 159 791,86
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 490,00	-	2 490,00	514 087,56
ACTIF CIRCULANT	3 073 338,28	7 465,13	3 065 873,15	2 727 713,02
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4 181 276,22	1 105 380,78	3 075 895,44	2 733 561,71

Bilan - PASSIF

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou Individuel (dont versé : 80 610,00)	80 610,00	80 610,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 871,52	47 871,52
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuations des cours)	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	- 361 549,00	0,00
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 459 196,01	- 361 549,49
Subventions d'investissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	- 692 263,49	- 233 067,97
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	-	-
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	300 174,00	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 139 317,75	1 380 043,50
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 550 580,61	1 224 436,27
Dettes fiscales et sociales	415 779,84	331 796,05
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
autres dettes	362 306,73	30 353,86
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
autres dettes	-	-
DETTES	3 768 158,93	2 966 629,68
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 075 895,44	2 733 561,71

Compte de Résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	-13 355,12	0,00	-13 355,12	598 732,58
Production vendue de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
Production vendue de services	1 081 055,78	0,00	1 081 055,78	616 638,21
Chiffres d'affaires nets	1 067 700,66	0,00	1 067 700,66	1 215 370,79
Production stockée			0,00	0,00
Production immobilisée			303 032,62	29 798,00
Subventions d'exploitation			195 500,00	139 652,50
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 449,50	88 593,79
Autres produits			312 150,24	644 222,27
Produits d'exploitation			1 885 833,02	2 117 637,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			34 800,18	143 695,34
Variation de stock (marchandises)			0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)			0,00	0,00
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,00	0,00
Autres achats et charges externes			1 062 097,49	1 688 318,87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 397,04	2 292,99
Salaires et traitements			356 236,62	189 945,42
Charges sociales			146 037,27	75 305,19
Dotations d'exploitation			237 726,11	111 283,29
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			75 758,16	7 449,50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			2 420,17	5 044,96
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			0,00	0,00
Dotations aux provisions			457 950,33	775 284,45
Autres charges			2 377 423,37	2 998 620,01
Charges d'exploitation			2 377 423,37	2 998 620,01
Ecarts de conversion passif			-491 590,35	-880 982,66
RESULTAT D'EXPLOITATION			-491 590,35	-880 982,66
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			0,00	0,00
Perte supportée ou bénéfice transféré			0,00	0,00
Produits financiers				
Produits financiers de participations			0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges			0,00	0,00
Différences positives de change			0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Produits financiers			0,00	0,00
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées			174,00	10 258,27
Différences négatives de change			0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Charges financières			174,00	10 258,27
RESULTAT FINANCIER			-174,00	-10 258,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-491 764,35	-891 240,93
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			4 239,00	737 727,24
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Produits exceptionnels			4 239,00	737 727,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			31 256,66	250 002,80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Charges exceptionnelles			31 256,66	250 002,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-27 017,66	487 724,44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices			-59 586,00	-41 967,00
total des produits			1 890 072,02	2 855 364,59
total des charges			2 349 268,03	3 216 914,08
BENEFICE OU PERTE			-459 196,01	-361 549,49

Six & Sept

7

ANNEXES

7

Six et Sept est une société par actions simplifiée au capital de 80 610 € divisé en 8 061 actions de 10 € de nominal.

L'exercice d'une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 fait ressortir une perte nette comptable de 459 196,01 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et seront soumis à l'assemblée générale.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont normalement exprimés en milliers d'euros.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les associés ont décidé, au 30 Septembre 2020, la non-dissolution de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieur à la moitié du capital social au 31 Décembre 2019.

A la même date, la société a décidé de l'émission de BSPCE et a adopté le plan qui définit l'ensemble des conditions et modalités relatives aux BSPCE.

Le 17 Décembre 2020, une convention d'avance en compte courant d'associé a été signée entre Believe SAS et la société d'un montant en principal de 800 000 € aux fins de permettre à la société de financer les opérations de développement et l'activité de la société. Le versement doit se faire en trois échéances, et il est convenu que le dernier décaissement ne sera pas versé sur accord commun des parties. Les avances porteront intérêts.

En conséquence de la crise sanitaire, une partie des salariés a été mis en chômage partiel le temps du confinement. L'activité est au ralenti et le budget 2020 a été revu en conséquence.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice présentés conformément aux conventions générales, aux principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 05 juin 2015 complétés par des règlements subséquents. Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, d'image fidèle, de régularité et de sincérité, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation : en dépit des capitaux propres négatifs le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'arrêté des comptes 31.12.2020, cela étant justifié par les prévisions d'exploitation de la société ainsi que par l'avance de trésorerie consentie par le distributeur et actionnaire et comptabilisée en emprunts et dettes financières divers.
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels en vue d'assurer régularité et sincérité et de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 Immobilisations

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des licences,
- Les coûts de fixation phonographique

Les frais d'enregistrement phonographiques et la réalisation de vidéogrammes sont amortis linéairement :

- 75 % la première année
- 25 % la seconde année

Parallèlement, une provision de 25 % est comptabilisée pour suivre l'exploitation économique du produit.

2.2 Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

III – NOTE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé et amortissements

a) Immobilisations

L'évolution de l'actif immobilisé s'analyse de la manière suivante :

	Valeur au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31.12.2020
Immobilisations Incorporelles				
Fixation sonore	811	303	20	1094
Licences	1			1
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau	6	7	0	13
Immobilisations financières				
Titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	817	310	20	1 108

b) Amortissements

La variation des amortissements s'explique de la façon suivante :

	Valeur au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31.12.2020
Immobilisations Incorporelles				
Fixation sonore	804	235	20	1019
Licences	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau	0	3	0	3
Total	804	238	20	1 022

3.2 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances sur l'ensemble des dettes et créances se répartissent de la façon suivante :

a) Créances

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances Producteurs	670	670	
Clients douteux ou litigieux	7	7	
Créances clients et comptes rattachés	1262	1262	
Groupe et associés (comptes courants)			
Autres créances	369	369	
Charges constatées d'avance	2	2	
Total	2 311	2 311	0

Les créances d'exploitation incluent des factures à émettre pour 1 041 K€.

Le poste autres créances est principalement composé de créances sur le trésor pour 347 K€.

b) Dettes

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	300		300
Clients - Avances	1139	1139	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1551	1551	
Dettes fiscales et sociales	416	416	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	362	362	
Produits constatés d'avance	0	0	
Total	3 768	3 468	300

Le poste emprunts et dettes auprès des établissements de crédit inclus une avance versée par Believe SAS d'un montant de 300 K€.

Les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues pour 1 071 K€.

Les autres dettes comprennent une avance sur les droits voisins à hauteur de 362 K€ versée par la SPPF.

3.3 Variation des capitaux propres

	Valeur au 31.12.2019	Dividendes versés	Autres Variations		Valeur au 31.12.2020
			Augmentations	Diminutions	
Capital social	81				81
Prime d'émission	48				48
Réserve légale					
Autres réserves					
Report à nouveau				-	362
Résultat	- 362		- 459	362	- 459
Capitaux propres hors provisions	- 233	-	- 459	-	- 693

3.4 Etat des provisions

	Valeur au 31.12.2019	Dotations	Reprises (prov. Utilisées)	Reprises (prov. Non utilisées)	Valeur au 31.12.2020
Provisions pour risques et charges					
Provision pour risques et charges	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation					
Provision pour dép. immo. Incorporelles	7	76	7	0	76
TOTAL	7	76	7	0	76
TOTAL GENERAL	7	76	7	0	76

3.5 Chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de Marchandises	-13	0	-13
Production vendue de services	1 081	0	1 081
TOTAL	1 068	0	1 068

IV – AUTRES INFORMATIONS

4.1 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

4.2 Impôts sur les bénéfices

La société réalisant des pertes, aucun impôt n'a été constaté dans ses comptes au titre de 2020.

4.3 Consolidation des comptes

Les comptes de la société sont consolidés à 49 % par mise en équivalence dans les comptes du Groupe Believe, domicilié 24 Rue Toulouse Lautrec à Paris 17^{ème}.

4.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas produite car sa mention conduirait à indiquer indirectement une rémunération individuelle.

4.5 Evènements post-clôture

Impacts du Covid 19 sur l'activité de la société Six & Sept :

Une partie des salariés a été mis en chômage partiel le temps du confinement. L'activité est au ralenti et le budget 2020 a été revu en conséquence.

6&7

Société par actions simplifiée
Au capital de 80.610 Euros
Siège social : 19 rue de Milan
75009 Paris
819 928 896 RCS PARIS

EXTRAIT DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
DU 25 MAI 2021

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

Les Associés décident à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à (459.196) euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : (459 196) euros

Affectation

En totalité au compte « Report à nouveau » (459 196) euros

Certifié conforme

Le Président

Pascal Nègre

DocuSigned by:

Pascal Nègre

BF1D258265EB449...

Six & Sept



COMPTES ANNUELS

AU

31.12.2020

Certifiés conformes

DocuSigned by:
Pascal Nègre
BF1D258265EB449...

Six & Sept

Déclaration au 31/12/2020

Bilan - Actif				
Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissements	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	1 095 033,77	1 094 572,51	461,26	461,27
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	12 751,17	3 343,14	9 408,03	5 234,42
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	153,00	-	153,00	153,00
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisées	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE	1 107 937,94	1 097 915,65	10 022,29	5 848,69
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	669 909,03	-	669 909,03	96 500,00
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 269 886,07	7 465,13	1 262 420,94	701 485,80
Autres créances	368 613,53	-	368 613,53	255 847,80
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	762 439,65	-	762 439,65	1 159 791,86
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 490,00	-	2 490,00	514 087,56
ACTIF CIRCULANT	3 073 338,28	7 465,13	3 065 873,15	2 727 713,02
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4 181 276,22	1 105 380,78	3 075 895,44	2 733 561,71

Six & Sept

Déclaration au 31/12/2020

Bilan - PASSIF		
Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou Individuel (dont versé : 80 610,00)	80 610,00	80 610,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 871,52	47 871,52
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluctuations des cours)	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	- 361 549,00	0,00
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 459 196,01	- 361 549,49
Subventions d'investissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	- 692 263,49	- 233 067,97
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	-	-
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	300 174,00	-
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	1 139 317,75	1 380 043,50
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 550 580,61	1 224 436,27
Dettes fiscales et sociales	415 779,84	331 796,05
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
autres dettes	362 306,73	30 353,86
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	-
autres dettes	-	-
DETTES	3 768 158,93	2 966 629,68
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 075 895,44	2 733 561,71

Six & Sept

Déclaration au 31/12/2020

Compte de Résultat				
Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	-13 355,12	0,00	-13 355,12	598 732,58
Production vendue de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
Production vendue de services	1 081 055,78	0,00	1 081 055,78	616 638,21
Chiffres d'affaires nets	1 067 700,66	0,00	1 067 700,66	1 215 370,79
Production stockée			0,00	0,00
Production immobilisée			303 032,62	29 798,00
Subventions d'exploitation			195 500,00	139 652,50
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7 449,50	88 593,79
Autres produits			312 150,24	644 222,27
Produits d'exploitation			1 885 833,02	2 117 637,35
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			34 800,18	143 695,34
Variation de stock (marchandises)			0,00	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)			0,00	0,00
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0,00	0,00
Autres achats et charges externes			1 062 097,49	1 688 318,87
Impôts, taxes et versements assimilés			4 397,04	2 292,99
Salaires et traitements			356 236,62	189 945,42
Charges sociales			146 037,27	75 305,19
Dotations d'exploitation				
Sur immobilisations : dotation aux amortissements			237 726,11	111 283,29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			75 758,16	7 449,50
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 420,17	5 044,96
Dotations aux provisions			0,00	0,00
Autres charges			457 950,33	775 284,45
Charges d'exploitation			2 377 423,37	2 998 620,01
Ecarts de conversion passif				
RESULTAT D'EXPLOITATION			-491 590,35	-880 982,66
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée			0,00	0,00
Perte supportée ou bénéfice transféré			0,00	0,00
Produits financiers				
Produits financiers de participations			0,00	0,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges			0,00	0,00
Différences positives de change			0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Produits financiers			0,00	0,00
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées			174,00	10 258,27
Différences négatives de change			0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0,00	0,00
Charges financières			174,00	10 258,27
RESULTAT FINANCIER			-174,00	-10 258,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-491 764,35	-891 240,93
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			4 239,00	737 727,24
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Produits exceptionnels			4 239,00	737 727,24
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			31 256,66	250 002,80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			0,00	0,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			0,00	0,00
Charges exceptionnelles			31 256,66	250 002,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-27 017,66	487 724,44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices			-59 586,00	-41 967,00
total des produits			1 890 072,02	2 855 364,59
total des charges			2 349 268,03	3 216 914,08
BENEFICE OU PERTE			-459 196,01	-361 549,49

Six & Sept



ANNEXES



Six & Sept

31.12.2020

Six et Sept est une société par actions simplifiée au capital de 80 610 € divisé en 8 061 actions de 10 € de nominal.

L'exercice d'une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 fait ressortir une perte nette comptable de 459 196,01 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président et seront soumis à l'assemblée générale.

Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont normalement exprimés en milliers d'euros.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les associés ont décidé, au 30 Septembre 2020, la non-dissolution de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieur à la moitié du capital social au 31 Décembre 2019.

A la même date, la société a décidé de l'émission de BSPCE et a adopté le plan qui définit l'ensemble des conditions et modalités relatives aux BSPCE.

Le 17 Décembre 2020, une convention d'avance en compte courant d'associé a été signée entre Believe SAS et la société d'un montant en principal de 800 000 € aux fins de permettre à la société de financer les opérations de développement et l'activité de la société. Le versement doit se faire en trois échéances, et il est convenu que le dernier décaissement ne sera pas versé sur accord commun des parties. Les avances porteront intérêts.

En conséquence de la crise sanitaire, une partie des salariés a été mis en chômage partiel le temps du confinement. L'activité est au ralenti et le budget 2020 a été revu en conséquence.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice présentés conformément aux conventions générales, aux principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 05 juin 2015 complétés par des règlements subséquents. Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, d'image fidèle, de régularité et de sincérité, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation : en dépit des capitaux propres négatifs le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'arrêté des comptes 31.12.2020, cela étant justifié par les prévisions d'exploitation de la société ainsi que par l'avance de trésorerie consentie par le distributeur et actionnaire et comptabilisée en emprunts et dettes financières divers.
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels en vue d'assurer régularité et sincérité et de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.1 Immobilisations

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des licences,
- Les coûts de fixation phonographique

Les frais d'enregistrement phonographiques et la réalisation de vidéogrammes sont amortis linéairement :

- 75 % la première année
- 25 % la seconde année

Parallèlement, une provision de 25 % est comptabilisée pour suivre l'exploitation économique du produit.

2.2 Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

III – NOTE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé et amortissements

a) Immobilisations

L'évolution de l'actif immobilisé s'analyse de la manière suivante :

	Valeur au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31.12.2020
Immobilisations Incorporelles				
Fixation sonore	811	303	20	1094
Licences	1			1
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau	6	7	0	13
Immobilisations financières				
Titres de participations	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	817	310	20	1 108

b) Amortissements

La variation des amortissements s'explique de la façon suivante :

	Valeur au 31.12.2019	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31.12.2020
Immobilisations Incorporelles				
Fixation sonore	804	235	20	1019
Licences	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau	0	3	0	3
Total	804	238	20	1 022

3.2 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances sur l'ensemble des dettes et créances se répartissent de la façon suivante :

a) Créances

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances Producteurs	670	670	
Clients douteux ou litigieux	7	7	
Créances clients et comptes rattachés	1262	1262	
Groupe et associés (comptes courants)			
Autres créances	369	369	
Charges constatées d'avance	2	2	
Total	2 311	2 311	0

Les créances d'exploitation incluent des factures à émettre pour 1 041 K€.

Le poste autres créances est principalement composé de créances sur le trésor pour 347 K€.

b) Dettes

	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	300		300
Clients - Avances	1139	1139	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1551	1551	
Dettes fiscales et sociales	416	416	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	362	362	
Produits constatés d'avance	0	0	
Total	3 768	3 468	300

Le poste emprunts et dettes auprès des établissements de crédit inclus une avance versée par Believe SAS d'un montant de 300 K€.

Les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues pour 1 071 K€.

Les autres dettes comprennent une avance sur les droits voisins à hauteur de 362 K€ versée par la SPPF.

3.3 Variation des capitaux propres

	Valeur au 31.12.2019	Dividendes versés	Autres Variations Augmentations	Diminutions	Valeur au 31.12.2020
Capital social	81				81
Prime d'émission	48				48
Réserve légale					
Autres réserves					
Report à nouveau				- 362	- 362
Résultat	- 362		- 459	362	- 459
Capitaux propres hors provisions	- 233	-	- 459	-	- 693

3.4 Etat des provisions

	Valeur au 31.12.2019	Dotations	Reprises (prov. Utilisées)	Reprises (prov. Non utilisées)	Valeur au 31.12.2020
Provisions pour risques et charges					
Provision pour risques et charges	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation					
Provision pour dép. immo. Incorporelles	7	76	7	0	76
TOTAL	7	76	7	0	76
TOTAL GENERAL	7	76	7	0	76

3.5 Chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de Marchandises	-13	0	-13
Production vendue de services	1 081	0	1 081
TOTAL	1 068	0	1 068

IV – AUTRES INFORMATIONS

4.1 Eléments relatifs aux parties liées

Toutes les transactions réalisées entre les parties liées sont des opérations internes au groupe et conclues à des conditions normales de marché.

4.2 Impôts sur les bénéfices

La société réalisant des pertes, aucun impôt n'a été constaté dans ses comptes au titre de 2020.

4.3 Consolidation des comptes

Les comptes de la société sont consolidés à 49 % par mise en équivalence dans les comptes du Groupe Believe, domicilié 24 Rue Toulouse Lautrec à Paris 17^{ème}.

4.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas produite car sa mention conduirait à indiquer indirectement une rémunération individuelle.

4.5 Evènements post-clôture

Impacts du Covid 19 sur l'activité de la société Six & Sept :

Une partie des salariés a été mis en chômage partiel le temps du confinement. L'activité est au ralenti et le budget 2020 a été revu en conséquence.